

Chères citoyennes, chers citoyens,

Fidèle à mon engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants pour l'exercice financier 2017.

Suite aux modifications apportées par la loi 122 visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, le rapport du maire initialement présenté en novembre en vue de l'adoption du prochain budget est remplacé par un rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité, conformément aux modalités déterminées par le conseil.

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la Ville pour l'exercice 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 10 943 418 \$. Les différentes charges pour l'ensemble des services de la Ville incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élève à 11 451 258 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc), les états financiers présentent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de **654 473 \$**.

Revenus de fonctionnement	10 943 418 \$
Charges de fonctionnement	11 451 258 \$
Conciliation à des fins fiscales	1 162 313 \$

Les principaux éléments qui ont généré cet excédent, sont par notamment :

- Les droits de mutation immobilière plus élevés ;
- Surplus des taxes foncières relié à de nouvelle construction ;
- Revenues provenant des autres services rendus ;
- Écarts favorables par rapport au budget dans certains services, attribuables à des besoins moins élevés et des économies réalisés pour certaines activités en 2017.

La dette à long terme est passée de 18 476 812 \$ au 31 décembre 2016 à 17 657 912 \$ au 31 décembre 2017, soit une diminution de 818 900 \$.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme de vérificateur externe Goudreau Poirier inc. a effectué l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la Ville de Coteau-du-Lac selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada.

À la suite de son mandat, un rapport de l'auditeur indépendant a été émis avec l'opinion suivante : « À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Coteau-du-Lac et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

MOT DE LA FIN

Le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2017 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil du 10 juillet 2018 et ensuite transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) de même seront déposés sur le site Internet de la Ville au www.coteau-du-lac.com en cliquant sur l'onglet « La Ville », puis « Rapport financier » sous l'onglet « Finance ».

Andrée Brosseau, mairesse